

Inondations : Des contrôles renforcés dans les campings à risques

Dossier de la rédaction de H2o
November 2014

Ségolène Royal a demandé aux préfets de renforcer les inspections des campings exposés à des risques de crues soudaines.

Lors des crues extrêmes dans l'Hérault en septembre 2014, six personnes ont été emportées. À la suite de ce drame, Ségolène Royal, ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, et Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur, ont rappelé aux préfets les obligations de sécurité des occupants des terrains de campings : l'information, l'alerte et leur évacuation notamment en cas de menaces graves pour les personnes.

Aujourd'hui, 5 500 campings sont situés en zones à risques naturels ou technologiques dont 2 200 exposés à des risques de submersion ou de crues rapides. L'instruction des ministres demande de vérifier le respect des prescriptions d'information, d'alerte et d'évacuation et la bonne prise en compte du caractère inondable des terrains pouvant conduire à une éventuelle fermeture et au rejet de nouvelles implantations mettant en danger la sécurité des personnes.

Pour rappel, en cas de vigilance-crues de niveau rouge, il est demandé à chaque préfet d'engager sans délai l'évacuation des campings exposés.

Environnement France - 24-10-2014